



DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 9 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 décembre à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 2 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes d'Almayrac, sous la Présidence de Didier SOMEN.

MEMBRES DU CONSEIL			
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	0
Titulaires présents	38	Voix délibératives	43
Délégués avec pouvoir	5	Membres présents	38

Titulaires présents : 38 (du début au point 7), 37 (du point 8 à la fin)

AUZIECH Cécile, AZEMAR Jean-Louis (pouvoir de KOWALIK Jean-François), BALARAN Jean-Marc, BARILLIOT Christine, BARRAU Jean-Louis, BONFANTI Djamila (pouvoir de SAN ANDRES Thierry), BORDOLL Christian, BOUSQUET Jean-Louis, BOUYSSIE François, CALMELS Thierry, CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine, DELPOUX Jacqueline, EMERIAUD Françoise, ESCOUTES Jean-Marc, ICHARD Xavier, IMBERT Véronique, LEBLOND Nelly, MAFFRE Alain, MALIET Thierry, MANUEL Christian (pouvoir de CARMES Monique), MILESI Marie, MUÑOZ Sonia (jusqu'au point 7), NORKOWSKI Patrice (pouvoir de CINTAS Jean-Marc), PUECH Christian, RECOULES Vincent, REDO Aline (pouvoir de MERCIER Roland), SANCHEZ Marie-Christine, SCHULTHEISS Pierre, SENGES Jean-Marc, SIBRA Jean-Michel, SOMEN Didier, SOULIE Jérôme, TAGLIAFERRI Rosanne, TOUZANI Rachid, TROUCHE Alain, VEDEL Christian, VIDAL Suzette.

Suppléant présent avec voix délibérative : 0

Titulaires excusés : 17 (du début au point 7), 18 (du point 8 à la fin)

ASTIE Alain, BARBE Christian, BEX Fabienne, CARMES Monique (pouvoir à MANUEL Christian), CINTAS Jean-Marc (pouvoir à NORKOWSKI Patrice), HAMON Christian, KOWALIK Jean-François (pouvoir à AZEMAR Jean-Louis), MALATERRE Guy, MARTY Denis, MERCIER Roland (pouvoir à REDO Aline), MUÑOZ Sonia (à partir du point 8), ORRIT Didier, PENA Sylviane, SAN ANDRES Thierry (pouvoir à BONFANTI Djamila), SELAM Fatima, SOURDIN Anne, TESSON Régis, VALIERE Jean-Paul.

Suppléant présent sans voix délibérative : 0

Secrétaire de séance :

BOUSQUET Jean-Louis

DELIBERATION N° 09/12/2025-3.3 REALISATION DE TRAVAUX EN REGIE POUR L'ANNEE 2025

Pour rappel, les travaux réalisés en régie sont des travaux effectués par du personnel de la collectivité, avec ses propres moyens en matériel et outillage, afin de réaliser une immobilisation lui appartenant. Les travaux réalisés en régie concernent tous les travaux, ayant un caractère d'investissement, réalisés par les services techniques, qui viennent accroître le patrimoine de la communauté de commune. Ils permettent également de solliciter des subventions auprès d'organismes publics dans la mesure où ceux-ci prennent en compte les dépenses liées aux travaux en régie.

A chaque exercice budgétaire, il convient de chiffrer les chantiers menés par le personnel technique afin de transférer le coût des travaux de la section de fonctionnement vers la section d'investissement. Les fournitures sont reprises pour leur montant facturé. Les frais de personnel sont comptabilisés au temps passé avec application d'un barème horaire défini par délibération du 18 septembre 2025 (Coût horaire fixé à 25.24 €).

Il s'agit d'opérations d'ordre qui annulent par compensation des dépenses de fonctionnement (personnel, matériel et fournitures) par un titre au compte 72 (chapitre 042) et par un mandat en investissement aux comptes 21 ou 23 (chapitre 040).

Les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable de la comptabilité publique rappellent que l'intégration des travaux faits en régie aux comptes 21 et 23 par écriture d'ordre budgétaire doit être justifiée par un état signé de l'ordonnateur, développant le montant des dépenses.

Il est donc proposé de valider le montant des travaux en régie, par chantier pour l'année 2025 comme suit :

• Construction d'un abri four verrier et raccordement réseaux AEP et électricité : 9 896,93 €

Chantier : N°Opération : N°		CONSTRUCTION DE ABRI FOUR VERRIER ET RACCORDEMENT RESEAUX AEP ET ELEC - TRAVAUX EN REGIE						
Taux horaire : Délibération N° du 18 septembre 2025 (T)		25,24 €						
Imputation recettes de fonctionnement c/722								
Nature/objet	Article comptable	Montant mandaté TTC (A)	Fournisseurs	N° de mandat	Nombre d'heures (H)	Frais de personnel (B) = (H) x (T)	Montant total (C) = (A) + (B)	Dépenses d'investissement à mandater
Baliseage-sécurisation zone chantier						0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réalisation Plateforme + Tranchée pour raccordement AEP et Elec						1 590,12 €	2 870,63 €	2 870,63 €
Location mini pelle 3 jours	61358	381,35 €	LOCASUD	744				2313
Gravier plateforme 0/80 et 0/20	6068	737,16 €	CEMEX	1345				
Géotextile	6068	162,00 €	GEDIMAT	1538				
Fondations-Dallage					22,35	564,11 €	978,02 €	978,02 €
Béton	6068	370,50 €	MALGOURRES	1290				2313
Fer à béton torsadé+ coupe + façonnage	60632	43,40 €	GIMENEZ	1230				
Posé structure bois (poteaux+ poutres+ charpente) + couverture					74,5	1 880,38 €	4 556,82 €	4 556,82 €
Bois charpente et bacs acier toiture	6068	2 076,96 €	GEDIMAT	1538				2313
Poutres bois	6068	75,28 €	GEDIMAT	1538				
Location camion grue	6068	387,00 €	GEDIMAT	1553				
Mèches à bois	6068	58,64 €	GEDIMAT	1538				
Vis à bois	6068	78,56 €	GEDIMAT	1538				
Plomberie-Electricité					29,8	752,15 €	1 115,38 €	1 115,38 €
Raccordement EAP-ELEC	6068	350,16 €	GEDIMAT	1538				
Manchon réparation D25	6068	13,07 €	GEDIMAT	1538				
Protection métallique pour Alim. AEP et Elec.					14,9	376,08 €	376,08 €	376,08 €
Nettoyages- Reprise matériel chantier						0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total		4 734,08 €			204,55	5 162,84 €	9 896,93 €	9 896,93 €

• Réhabilitation d'un bâtiment en maison pluridisciplinaire de santé : 7 860,73 €

Chantier : N°Opération : N°117		REHABILITATION D'UN BATIMENT EN MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTE - TRAVAUX EN REGIE						
Taux horaire : Délibération N° du 18 septembre 2025 (T)		25,24 €						
Imputation recettes de fonctionnement c/722								
Nature/objet	Article comptable	Montant mandaté TTC (A)	Fournisseurs	N° de mandat	Nombre d'heures (H)	Frais de personnel (B) = (H) x (T)	Montant total (C) = (A) + (B)	Dépenses d'investissement à mandater
Habillement Baie local personnel du R+1					16	403,84 €	430,44 €	430,44 €
Fer	60632	26,60 €	GIMENEZ	938				2313
Protection anti-pigeons (Avuent+garage)					80	2 019,20 €	2 664,95 €	2 664,95 €
Grillage et fixations	60632	614,45 €	JULIEN	61				
Fixations diverses (sur murs + embouts)	60632	31,30 €	GEDIMAT	937				
Reprise sur protections métalliques extérieures et poteaux					16	403,84 €	584,20 €	584,20 €
Cintrage	60632	24,00 €	BPSI	1169				2313
Adaptateur profilé métallique	60632	14,00 €	DALENS	939				
Peinture anti-rouille	60632	61,92 €	O'BRIKO	842				
Peinture	60632	63,90 €	O'BRIKO	842				
Rouleau	60632	16,54 €	GEDIMAT	937				
Reprise parterres extérieurs					72	1 817,28 €	2 340,46 €	2 340,46 €
Géotextile	60632	127,80 €	GEDIMAT	1073				
Galets	60632	395,38 €	GEDIMAT	1538 ET 1553				
Installations BAL					24	605,76 €	1 583,52 €	1 583,52 €
Pour dallage -Treillis soudé	60632	8,96 €	GEDIMAT	1073				2313
Fixations BAL	60632	9,41 €	GEDIMAT	1073				
BAL	60632	959,39 €	FOUSSIER	2258				
Pose protection anti-pigeon (zone portail d'accès public)					2	50,48 €	257,16 €	257,16 €
	60632	206,68 €	GEDIMAT	1868				2313
Total		2 560,33 €			210	5 300,40 €	7 860,73 €	7 860,73 €

• Réhabilitation Pôle numérique : : 19 502,78 €

Chantier : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET MISE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ DU BÂTIMENT MAISON FRANCE SERVICES - TRAVAUX EN RÉGIE									
N°Opération : N° 161									
Taux horaire : Délibération N° du 18 septembre 2025 (T) 25,24 €									
Nature/objet	Article comptable	Montant mandaté TTC (A)	Fournisseurs	N° de mandat	Nombre d'heures (H)	Frais de personnel (B) = (H) x (T)	Montant total (C) = (A) + (B)	Montant à transférer Dépenses d'investissement à mandater = (C)	Imputation
Déménagement RDC et R+1					14,9	376,08 €	376,08 €	376,08 €	21318
Déménagement du Service Pôle Numérique (ancien matériel) au Lido					3,725	94,02 €	94,02 €	94,02 €	21318
Affichage Panneau autorisation d'urbanisme					5,725	144,50 €	144,50 €	144,50 €	21318
Securisation zones de chantier RDC et R+1									
Cloisonnement - plafonds suspendus - Menuiseries intérieures - Plomberie-sanitaires									
Divers accessoires plomberie : Tubes/Coude/Manchons/colle	60632	80,42 €	GEDIMAT	1073	14,9	376,08 €	456,50 €	456,50 €	21318
Divers plomberie/sanitaire + platrete + serrurerie + menuiserie int.	60632	3 267,16 €	GEDIMAT	1538	22,35	564,11 €	3 831,77 €	3 831,77 €	21318
Finition/jonction cloison/plafond (colle - cornière)	60632	57,33 €	O BRICO	1720	74,5	1 880,38 €	1 937,71 €	1 937,71 €	21318
Placoplatre BA 13	60632	106,56 €	GEDIMAT	1553	2	50,48 €	157,04 €	157,04 €	21318
Ensemble poignée de porte	60632	22,50 €	O BRICO	2003	4	100,96 €	123,46 €	123,46 €	21318
Découpe bois	6288	13,86 €	O BRICO	2003					
Accessoire finition (cornières+colle)	60632	42,00 €	GEDIMAT	1553					
Plinthe bois	60632	110,64 €	GEDIMAT	1553					
Pate à bois	60632	8,92 €	GEDIMAT	1553					
Divers accessoire/outil/ligage (goujon/forêt/3mètre)	60632	35,88 €	GEDIMAT	1783					
Quincaillerie (ronnelles)	60632	11,62 €	GEDIMAT	1783					
Suspentes pour faux-plafonds	60632	141,55 €	GEDIMAT	1868	74,5	1 880,38 €	2 708,19 €	2 708,19 €	21318
Quincaillerie (vis)	60632	11,18 €	GEDIMAT	2148					
Mastic pour joint sanitaire	60632	7,50 €	GEDIMAT	2148					
Mastic colle et cheville	60632	18,24 €	GEDIMAT	2148					
Placoplatre BA 13	60632	63,07 €	GEDIMAT	1538					
Rail/Montant pour porte à galantage	60632	317,75 €	GEDIMAT	1538					
Finition/jonction cloison/plafond (cornière)	60632	45,60 €	BRIOMARCHÉ	2141					
Électricité (y compris R+2) - Inter/prise/éclairage/câblage/informatique/Mise aux normes PMR					74,5	1 880,38 €	4 487,98 €	4 487,98 €	21318
Boîtes	60632	23,23 €	O BRICO	1552					
Boîtes-inter	60632	48,36 €	O BRICO	1720					
Plaque de finition+boîte+caisse pour matériaux épais	60632	44,55 €	O BRICO	2003					
Divers matériel élec. et informatique + flash PMR	60632	2 304,67 €	CCL	1106					
Divers matériel élec. et informatique + flash PMR	60632	186,79 €	CCL	1066					
Serrure : reprise main courante escalier (y compris R+2) - Mise aux normes PMR					29,8	752,15 €	1 463,64 €	1 463,64 €	21318
Tubes et coudes	60632	282,74 €	ATOUT FER	1518					
Coudes	60632	101,04 €	ATOUT FER	1613					
Toile vulcan	60632	318,24 €	Meca 6	1072					
Papier à poncer le fer	60632	9,47 €	DALENS	1643					
Peinture (y compris R+2) : toile et peinture sur cloison neuve + reprises diverses + déco					59,6	1 504,30 €	2 458,39 €	2 458,39 €	21318
Peinture	60632	182,70 €	O BRICO	97					
Peinture	60632	46,62 €	O BRICO	1552					
Peinture+rouleaux - Murs/menuiseries	60632	325,34 €	ZOLPAN	1061					
Peinture+rouleaux - Contre marche	60632	83,78 €	ZOLPAN	1653					
Toile de verre+peinture	60632	315,65 €	ZOLPAN	2138					
Divers					0,745	18,80 €	53,80 €	53,80 €	21318
Double clé Porte d'entrée neuve	60632	35,00 €	O BRICO	1071					
Porte R+2					44,7	1 128,23 €	1 210,20 €	1 210,20 €	21318
Habilage bois pour retombée (suite dépose ensemble menuiserie int.)	60632	59,87 €	GEDIMAT	102					
Remplacement tuiles cassées	60632	22,10 €	GEDIMAT	1868					
Nettoyages - Repile matériel chantier									
Total		8 751,93 €				425,98 €	10 750,85 €	19 502,78 €	19 502,78 €

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- PRENDRE ACTE du montant des charges devant être transférées en investissement.
- APPROUVE l'état des travaux en régie pour l'année 2025 pour un montant total de 37 260,44€ selon le détail ci-dessus.
- AUTORISE le Président à signer les états et à ordonner les écritures d'ordre correspondantes.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,
Le Président
Didier SOMEN

Community de Communes
Carmausin-Ségala
2 Rue du Gaz
81400 CARMAUX

Le secrétaire de séance
Jean-Louis BOUSQUET



